

FICHE DE POSTE
« Référent de scolarisation »
au sein de la Maison Départementale
des Personnes Handicapées du Doubs

Année scolaire 2024-2025

DISPOSITIF	L'enseignant « référent de scolarisation », est positionné au sein de la M.D.P.H. comme personne-ressource en matière de scolarisation en milieu ordinaire et spécialisé. Il assure une fonction de coordination des enseignants référents pour le volet de leur prestation de mission au service de l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation et de la liaison avec les représentants des services et établissements spécialisés.
POSTE	Poste implanté dans les locaux de la MDPH situés rue de la Préfecture à Besançon.
CADRE GÉNÉRAL DE LA FONCTION	L'organisation du travail est définie sur la base de 1607 heures par an. Le déploiement annuel sera arrêté avec la MDPH.
SITUATION ADMINISTRATIVE	<p>Ce personnel spécialisé (catégorie A) est dans la situation administrative de mise à disposition au sein de la MDPH du Doubs. Il est placé sous l'autorité fonctionnelle de la direction de la MDPH et sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur d'académie.</p> <p>Poste à temps complet. Enseignant nommé à titre définitif.</p>
QUALIFICATIONS REQUISES	L'enseignant devra posséder le CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'école inclusive)
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Participer aux équipes pluridisciplinaires d'évaluation en tant qu'évaluateur et participer à l'élaboration des PPS. ➤ Participer aux CDAPH en qualité de rapporteur. ➤ Assurer le suivi des décisions de la CDAPH dans le champ de la scolarisation en milieu ordinaire et dans le champ de l'orientation en établissements et services médico-sociaux. ➤ Gérer la liste des enfants en situation de handicap en attente d'une place dans un établissement médico-social. ➤ Apporter son expertise dans l'analyse des situations individuelles complexes d'enfants handicapés scolarisés et participer à leur résolution. ➤ Représenter, en tant que de besoin la MDPH au sein des instances de pilotage des dispositifs pour la scolarisation en milieu ordinaire ou spécialisé. ➤ Être un interlocuteur privilégié de l'IEN ASH et de l'équipe de circonscription.
CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES MOBILISABLES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Disposer de bonnes connaissances du système éducatif en général, du champ de l'ASH et du secteur médico-social. ➤ Avoir une connaissance approfondie des enjeux de la loi du 11 février 2005, notamment en ce qui concerne les enfants et les adolescents. ➤ Être capable de mettre à jour les évolutions réglementaires et incidences des législations émanant de plusieurs ministères. ➤ Être capable d'animer des séances de travail regroupant différents partenaires. ➤ Savoir développer des méthodologies d'accompagnement des familles. ➤ Être capable de communiquer dans différents contextes et de travailler en équipe. ➤ Disposer de bonnes capacités à communiquer, de qualités relationnelles, de communication et d'adaptabilité. ➤ Posséder un sens élevé de l'éthique et du service rendu aux familles. ➤ Disposer de qualité de rigueur, d'organisation dans la gestion et le suivi des dossiers. ➤ Maîtriser les outils bureautiques (tableur, traitement de texte...).

	➤ Être capable de se rendre disponible et réactif afin de faire faces aux éventuelles urgences.
EVALUATION	➤ Rédiger à l'attention de l'IEN A-SH un rapport annuel d'activité et un bilan des missions décrites ci-dessus

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DU CANDIDAT
1. Dans le domaine de la connaissance du système éducatif en rapport avec le poste sollicité
Connaissances du système éducatif 1 ^{er} et 2 nd degré relatives à la scolarisation des enfants en situation de handicap
Connaissances du fonctionnement de l'A-SH et des textes en vigueur
Connaissances des orientations actuelles de la politique éducative
Connaissances relatives au fonctionnement de la MDPH et de la collectivité territoriale compétente
2. Dans le domaine pédagogique
Connaissances des différents troubles et de leurs répercussions sur les apprentissages
Connaissances sur l'organisation des enseignements
Connaissances relatives aux théories des apprentissages scolaires
Aptitudes à analyser une situation complexe et à apporter des solutions pertinentes et efficaces.
3. Dans le domaine relationnel et de la posture professionnelle
Capacités à travailler en équipe
Capacités à l'adaptation
Qualité de l'expression
Aptitude à la communication
Capacités d'écoute
Sens de la représentation du système éducatif
Sens des responsabilités et de l'initiative